

CONTINUATION DU SPECTACLE DE VERSAILLES

SaintSimon
Mémoires

Les Mémoires

[Le Témoin gaulois](#)

Tout accès payant au site gratuit Le Témoin gaulois relève de l'escroquerie.

Sommaire

Lire ou relire le texte

Continuation du spectacle de Versailles 4

Les mots 5

Pour mieux comprendre le texte

Approches internes

Une construction rigoureuse 7

Composition du tableau

La loi des contrastes

L'énonciation

Les apparences du récit objectif

La présence narquoise du narrateur 8

Le style

Une syntaxe déroutante

Le rythme

Richesse et diversité du lexique 9

Approches externes : quelques pistes

La vie de SaintSimon 10

La cour de Louis XIV

L'enjeu politique de l'événement

La situation de SaintSimon 11

Annexes

Annexe 1 : Portraits du Dauphin 12

Annexe 2 : Les Obsèques de la Lionne 13

Travaux proposés

Travaux écrits 16

Groupements de textes

Notes 17

Problèmes de méthode 19

Lire ou relire le texte

Continuation du spectacle de Versailles

Les Mémoires font ici alterner le « spectacle de Meudon », où le dauphin¹ avait sa cour et où il est mort, et le « spectacle de Versailles », où se trouvent son fils et le gros des courtisans. On notera que la « politique spectacle » ne date pas d'aujourd'hui » !

Là, dans la chambre*, et par tout l'appartement*, on lisait apertement* sur les visages. Monseigneur* n'était plus; on le savait, on le disait; nulle contrainte ne retenait plus à son égard, et ces premiers moments étaient ceux des premiers mouvements peints au naturel, et pour lors affranchis de toute politique*, quoique avec sagesse*, par le trouble, l'agitation, la surprise, la foule, le spectacle confus de cette nuit si rassemblée*. Les premières pièces offraient les mugissements* contenus des valets, désespérés de la perte d'un maître si fait exprès pour eux*, et pour les consoler d'une autre* qu'ils ne prévoyaient qu'avec transissement*, et qui, par celle-ci, devenait la leur propre. Parmi eux s'en remarquaient d'autres des plus éveillés de gens principaux de la cour, qui étaient accourus aux nouvelles, et qui montraient bien à leur air de quelle boutique ils étaient balayeurs. Plus avant commençait la foule des courtisans de toute espèce. Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, tiraient des soupirs de leurs talons, et, avec des yeux égarés et secs, louaient Monseigneur, mais toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté, et plaignaient le Roi de la perte d'un si bon fils. Les plus fins d'entre eux, ou les plus considérables*, s'inquiétaient déjà de la santé du Roi; ils se savaient bon gré de conserver tant de jugement parmi ce trouble, et n'en laissaient pas douter par la fréquence de leurs répétitions. D'autres, vraiment affligés, et de cabale* frappée, pleuraient amèrement, ou se contenaient avec un effort aussi aisé à remarquer que les sanglots. Les plus forts de ceux-là, ou les plus politiques*, les yeux fichés à terre, et reclus en des coins, méditaient profondément aux suites d'un événement si peu attendu, et bien davantage sur eux-mêmes. Parmi ces diverses sortes d'affligés, point ou peu de propos*, de conversation nulle, quelque exclamation parfois échappée à la douleur, et parfois répondue par une douleur voisine, un mot en un quart d'heure, des yeux sombres ou hagards, des mouvements de mains moins rares qu'involontaires, immobilité du reste presque entière. Les simples curieux et peu soucieux presque nuls, hors les sots qui avaient le caquet* en partage; les questions, et le redoublement du désespoir des affligés, et l'importunité pour les autres. Ceux qui déjà regardaient cet événement comme favorable avaient beau pousser la gravité jusqu'au maintien chagrin et austère, le tout n'était qu'un voile clair qui n'empêchait pas de bons yeux de remarquer et de distinguer tous leurs traits. Ceux-ci se tenaient aussi tenaces en place que les plus touchés, en garde contre l'opinion, contre la curiosité, contre leur satisfaction, contre leurs mouvements; mais leurs yeux suppléaient au peu d'agitation de leurs corps. Des changements de posture, comme des gens peu assis ou mal debout; un certain soin de s'éviter les uns les autres, même de se rencontrer des yeux; les accidents momentanés qui arrivaient de ces rencontres; un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne, à travers le soin de se tenir et de se composer : un vif*, une sorte d'étincelant* autour d'eux les distinguait malgré qu'ils en eussent.

SaintSimon (*Mémoires*)

¹ L'astérisque, dans ce texte, renvoie aux notes des pages 5 e 6

Les mots

Dauphin : Titre de l'héritier de la couronne de France, dont la province de Dauphiné était l'apanage (c'est-à-dire le domaine destiné à lui « donner du pain » jusqu'à la mort du roi), depuis 1349.

Il s'agit ici du « grand Dauphin » Louis (1661-1711) fils aîné de Louis XIV^{*2}, dont le titre et les espérances passent à son fils aîné Louis, duc de Bourgogne qui meurt en 1712.

Louis de Bretagne, fils du précédent, meurt la même année, laissant à son frère Louis, duc d'Anjou (1710-1772), le titre de Dauphin : ce dernier règnera sous le nom de Louis XV, à la mort de son arrière-grand-père Louis XIV, qui surviendra en 1715.

Saint-Simon a laissé du « grand Dauphin » des portraits cruels, comme celui qui suit le récit de sa mort.

La chambre, l'appartement : La chambre « est ordinairement le lieu où l'on couche, et où on reçoit compagnie. Un bel appartement doit avoir salle, antichambre, chambre et cabinet. » (*Dictionnaire universel de Furetière*, 1690)

Nous sommes au château de Versailles, dans une chambre où se tiennent les princes, et qui donne sur une galerie. Il s'agit de l'appartement de la duchesse de Bourgogne.

Apertement : ouvertement. Ce mot était déjà vieilli au XVII^e siècle.

Monseigneur : ce titre, alors réservé à de très grands seigneurs tels que princes, ducs, évêques... s'applique ici au Dauphin.

Politique(s) : « POLITIQUE. *s.f.* L'art de gouverner un État, une République. Bonne politique. Méchante politique. Fausse politique. Fine politique. Dangereuse politique. Politique chrétienne. La véritable politique est de punir le crime, & de récompenser la vertu. En bonne politique, il falloit faire ce qu'il a fait.

POLITIQUE signifie aussi, La connoissance du droit public, des divers intérêts des Princes, & de tout ce qui a rapport à l'art de gouverner un État, une République. Étudier la politique. Il s'adonne à la politique.

POLITIQUE signifie aussi, La manière adroite dont on se conduit pour parvenir à ses fins. Ce Courtisan, ce Magistrat a de la politique en tout ce qu'il fait. Il a une politique fine & cachée pour s'avancer. »

Dictionnaire de L'Académie française, 4^e Édition (1762)

Sagesse : Gaston Cayrou (*Le Français classique*) remarque, à propos du mot « sage » : « Il se dit parfois d'une personne avisée, prudente et habile :

Le sage dit, selon les gens,

« Vive le Roi ! vive la Ligue ! »*

La Fontaine, Fables, II, 5) »

Rassemblée : Le contexte suggère : où se trouvent réunis tant d'événements et de gens.

Mais « rassembler » est aussi un « Terme de manège. Rassembler un cheval, le mettre ensemble, agir simultanément des mains et des jambes, de manière que le cheval, s'asseyant sur les hanches, ait le devant plus libre pour l'exécution des mouvements. Rassembler les quatre jambes, se dit du mouvement qu'un cheval fait pour se préparer à sauter une haie, un fossé, etc. » (*Litttré*)

De fait, la nuit du 16 avril 1711, marque pour les participants un « saut » dans une ère nouvelle.

Mugissements : En France, au XVII^e siècle, l'on extériorisait bien plus qu'aujourd'hui ses émotions. Dans la suite du récit, « Mgr le duc de Bourgogne pleurait d'attendrissement et de bonne foi, avec un air de douceur, des larmes de nature, de religion, de patience. M. le duc de Berry, tout aussi de bonne foi, en versait en abondance, [...] et poussait non des sanglots, mais des cris, mais des hurlements. »

Le mugissement est le cri sourd et prolongé de la vache : le terme est expressif.

² L'astérisque, dans la suite de cette fiche, renvoie aux notes des pages 17 e t 18

On a remarqué que cette page fait irrésistiblement penser à l'univers de La Fontaine, et tout particulièrement aux *Obsèques de la Lionne* (Fables, VIII, 14 – 1679, voir *Annexe 2*, page 13).

Si fait exprès pour eux : Nous dirions que SaintSimon accuse le défunt de démagogie; voyez le portrait du Dauphin, *Annexe 1*, page 12.

Une autre : Les valets auraient pu se consoler de la mort prévisible de Louis XIV* (il a 73 ans en 1711), qui devait mettre fin à leurs fonctions, si le Dauphin lui avait succédé; de son vivant, la familiarité de ce dernier les rassurait sans doute sur leur sort (cf. Portrait du Dauphin).

Transissement : Transir, c'est étymologiquement mourir (latin *transire*, aller au-delà), puis engourdir comme par la mort ou le froid. Le mot « *transissement* » désigne, au XVII^e siècle, une émotion violente.

Considérables : Importants. Leur attitude sera notamment, deux jours plus tard, celle du duc du Maine, bâtard* du roi, lorsqu'il apprendra la nouvelle ; ce dernier a inscrit ses enfants illégitimes (parce que lui-même était né hors mariage) dans l'ordre de succession, au grand scandale de SaintSimon.

Cabale : Association, menées plus ou moins secrètes de courtisans (ne pas confondre avec la Kabbale, courant mystique du judaïsme, dont ce mot est issu).

Point ou peu de propos : peu ou pas d'échange de paroles.

Caquet : le caquet est le cri de la poule en train de pondre. Le mot, au XVII^e siècle, est familier au sens de cancan, bavardage indiscret, et bruyant. Le caquet peut aussi témoigner de l'effronterie : « rabattre son caquet » à quelqu'un.

Un vif, une sorte d'étincelant autour d'eux : les adjectifs « *vif* » et « *étincelant* » sont substantivés de façon inhabituelle par l'article indéfini « *un* ». Le procédé met en relief l'espèce d'aura* qui entoure les vainqueurs du jour.

Approches internes

Une construction rigoureuse

Composition du tableau

Introduction

Deux phrases inégales mettent en situation et donnent le ton : « Là, dans la chambre, et par tout l'appartement, [...] le spectacle confus de cette nuit si rassemblée. »

Les valets

« Les premières pièces offraient [...] de quelle boutique ils étaient balayeurs. »

Une phrase de transition

Elle assure le passage des valets aux courtisans, et marque une distance hiérarchique convenable : « Plus avant commençait la foule des courtisans de toute espèce. »

Les courtisans

1) Les sots :

« Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, [...] par la fréquence de leurs répétitions. »

2) Les autres :

– Les affligés :

• manifestent leur chagrin : « D'autres, vraiment affligés, ... les sanglots. »

• ou se contiennent : « Les plus forts de ceux-là, ... sur eux-mêmes. »

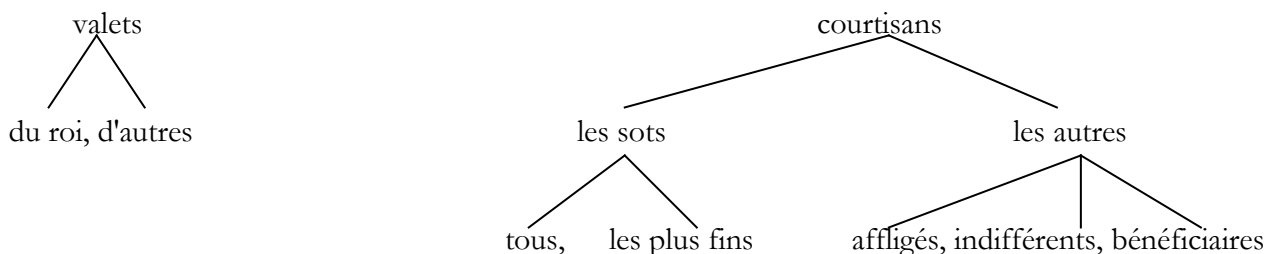
• tous se taisent : « Parmi ces diverses sortes d'affligés, ... immobilité du reste presque entière. »

– Les indifférents : « Les simples curieux et peu soucieux presque nuls », c'est-à-dire ne se détachant guère du tableau, peu remarquables, « hors les sots ... et l'importunité pour les autres. »

– Les bénéficiaires : « Ceux qui regardaient cet événement comme favorable... les distinguait malgré qu'ils en eussent. »

La loi des contrastes

Le texte, d'une seule coulée comme souvent chez Saint-Simon, est pourtant fortement charpenté, et construit sur une série d'oppositions :



L'énonciation

Les apparences du récit objectif

Si les *Mémoires* sont généralement écrits à la première personne, on n'en relève aucune marque dans cet extrait où la troisième personne (on, ils) désigne les acteurs, comme si le narrateur s'effaçait derrière son sujet, de même que le peintre n'apparaît généralement pas dans son tableau.

Par ce procédé, le lecteur est placé devant le spectacle (un mot qu'affectionne Saint-Simon le voyeur), comme sans intermédiaire :

– l'imparfait le plonge dans un passé en train de se dérouler (aspect non accompli);

– « se remarquaient », « de bons yeux » ne désignent personne en particulier; « un je ne sais quoi » est une formule figée, qui est à peine une exception à cette règle.

Pourtant, le point de vue est nettement défini par des indicateurs de lieu soigneusement placés. Notons que le point de départ (dans la séquence qui précède cet extrait) est le « canapé » où se tiennent les deux princes* « près des fenêtres [que l'on a ouvertes], le dos à la galerie ». Un véritable mouvement de travelling avant est décrit : « Les premières pièces... parmi eux... Plus avant... en des coins... ».

La présence narquoise du narrateur

Elle s'affirme presque à chaque ligne, à travers les jugements sarcastiques qu'il porte sur le Dauphin « *si fait exprès pour eux* », les valets « *accourus aux nouvelles, et qui montraient bien à leur air de quelle boutique ils étaient balayeurs.* » (notez la brutalité, sinon la vulgarité de la métaphore), les courtisans maladroits qui « *louaient Monseigneur, mais toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté* » (il paraît sous-entendu que le défunt n'avait pas d'autres vertus, et que celle-ci, pour un prince, n'est en rien essentielle) ou naïfs « *ils se savaient bon gré de conserver tant de jugement [...] et n'en laissaient pas douter par la fréquence de leurs répétitions* ». Inquisiteur, le narrateur pénètre dans l'âme de ses personnages, en interprétant toujours leurs attitudes de la manière la plus cynique : « *Les plus forts [...] méditaient profondément aux suites d'un événement si peu attendu, et bien davantage sur eux-mêmes* ».

À chaque instant, le mépris éclate : « *Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots* », et la peinture des « *affligés* », et de ceux qui, comme SaintSimon, triomphent, témoigne d'une extraordinaire jubilation.

Le style

Une syntaxe déroutante

Les phrases sont souvent longues et complexes, ce qui exige du lecteur un effort soutenu, s'il veut bien comprendre.

Il arrive que l'on frôle l'obscurité, comme dans celle-ci :

« *nulle contrainte ne retenait plus à son égard,
et ces premiers moments étaient ceux des premiers mouvements
peints au naturel,
et pour lors affranchis
de toute politique,
quoique avec sagesse,
par le trouble, l'agitation,
la surprise, la foule,
le spectacle confus
de cette nuit si rassemblée.* »

où la restriction (« *quoique avec sagesse* ») surprend à la fois par sa place (les « *mouvements* » sont « *affranchis* », c'est-à-dire libérés du contrôle qu'imposent à la fois les convenances et l'intérêt (la « *politique* »), « *quoique avec sagesse* ») et ce qui peut apparaître comme une impropropriété : s'agit-il de « *sagesse* » ou d'une certaine retenue ?

On remarquera le goût de l'enchaînement des relatives en « *qui* » et « *que* », une rupture syntaxique qui met en relief un trait : « *immobilité du reste presque entière* », et cette séquence inattendue qui peut s'analyser ainsi :

« *les sots
qui avaient [...] en partage*
– *le caquet ;*
– *les questions et le redoublement du désespoir des affligés ;*
– *et l'importunité pour les autres.* »

Mais cette longueur et cette complexité ne sont pas gratuites : la phrase épouse les mouvements subtils de la pensée de l'observateur.

Le rythme

Rythme de prose, il est extrêmement varié, mais présente des séquences remarquables :

– véritables alexandrins :

« *s'in/qui/é/taient/ dé/jà/ de/ la/ san/té/ du /Roi; »*
« *et/ de/ ca/bal(e)/ frap/pée/, pleu/raient/ a/mè/re/ment »*
« *Les/ plus/ forts/ de/ ceux/-là/, ou/ les/ plus/ po/li/tiques*
Les/ yeux/ fi/chés/ à/ terre/, et/ re/clus/ en/ des/ coins »
« *point/ ou/ peu/ de/ pro/pos/, de/ con/ver/sa/tion/ nulle »*

Entre lire et expliquer – *Continuation du spectacle de Versailles*

– octosyllabe :

« de/ cet/te/ nuit/ si/ ras/sem/blée. »

– ou hexasyllabes :

« le /spec/ta/cle/ con/fus »

« c'est/-à/-dir(e)/ de/ bon/té »

« un/ mot/ en/ un/ quart/ d'heure », etc.

Richesse et diversité du lexique

On remarquera surtout l'opposition des registres :

– soutenu : « *Monseigneur, le spectacle confus, ils se savaient bon gré, reclus, méditaient, hagards, désespoir, importunité, austère, suppléaient, malgré qu'ils en eussent* »

– et populaire : « *de quelle boutique ils étaient balayeurs* », « *tiraient des soupirs de leurs talons* », « *le caquet* ».

Cette opposition nous met à la limite du burlesque, comme certaines descriptions cocasses : « *des yeux égarés et secs* », « *comme des gens peu assis ou mal debout* ».

On relèvera aussi la répétition de « *c'est-à-dire* », qui souligne le plaisir qu'éprouve le narrateur à initier son lecteur aux arcanes de la cour, et de « *ou* », qui marque des oppositions, ou nous laisse le choix entre deux interprétations.

Approches externes : quelques pistes

La vie de SaintSimon

Louis, vidame* de Chartres, futur duc de SaintSimon, est né à Paris « La nuit du 15 au 16 janvier 1675 de Claude, duc de SaintSimon, pair de France, etc., et de sa seconde femme Charlotte de l'Aubespine ». (*Mémoires*)

Il reçoit une éducation d'autant plus soignée que son père, Claude de Rouvroy, devenu duc de Saint-Simon et pair de France par la grâce de Louis XIII* en 1635, est âgé à sa naissance de 68 ans, et n'a plus de relations avec la cour, qu'il a quittée en 1636, et que sa mère juge nécessaire de l'armer pour la vie.

Présenté à la cour en 1691, il sert comme mousquetaire au siège de Namur en 1692, combat aux Pays-Bas et, son père étant mort, achète en 1694 un régiment de cavalerie.

La même année, il commence à écrire ses *Mémoires*, dont la rédaction, nourrie de ses observations impitoyables, de ses nombreuses lectures, dont celle du *Journal de Dangeau* (un courtisan fort minutieux), et des mille ragots de la cour, l'occupera jusqu'à sa mort.

Dès 1702, il quitte l'armée pour mener la vie d'un courtisan intrigant, imbu de son rang et de ses privilèges qu'il défend bec et ongles jusque devant les tribunaux, et dévoré d'ambition.

Il n'approchera du pouvoir que sous la Régence (Louis XV* étant âgé de cinq ans quand il succède à son arrière-grand-père Louis XIV*, le gouvernement est d'abord confié à Philippe d'Orléans*, neveu de ce dernier) : entré au Conseil de Régence en 1715, il est nommé ambassadeur en Espagne (1721-1722), et quitte les affaires en 1723 pour se réfugier dans l'écriture de ses *Mémoires*, qui s'arrêteront à cette date.

Il meurt à Paris le 2 mars 1755, laissant une œuvre monumentale, qui est un précieux témoignage sur la cour de Louis XIV et la Régence.

La cour de Louis XIV

La cour est une institution aussi vieille que la monarchie, puisque ce mot désigne la résidence et l'entourage du roi.

Elle a pris en France une importance croissante à mesure que se développait le pouvoir central, mais Louis XIV, par goût et par calcul, lui a conféré des dimensions et une splendeur inouïes pour servir ses goûts de grandeur et ses desseins politiques :

- Construction, à partir de 1661, du palais de Versailles, loin des pressions populaires de la capitale, dans un cadre créé de toutes pièces à la gloire du roi ;
- développement extraordinaire de l'étiquette, c'est-à-dire des règles minutieuses qui président à la vie de la cour et à celle même du roi, dont le lever, les repas et le coucher deviennent les cérémonies d'un véritable culte imité de la cour d'Espagne, auquel la moindre participation, comme de tendre sa chemise au souverain, est un immense honneur ;
- obligation faite à toute la noblesse de s'y présenter et d'y mener un train de vie ruineux, que seules les pensions, les gratifications du roi et les charges – honorifiques ou non – peuvent permettre.

Tandis que le roi exerce seul le pouvoir, aidé de grands commis pris dans la bourgeoisie, la cour devient donc ce théâtre somptueux où s'agitent des ambitions aussi féroces que vaines et que décriront chacun à sa façon La Fontaine ou Madame de Sévigné, puis SaintSimon.

L'enjeu politique de l'événement

Louis XIV a conduit à sa perfection le système de la monarchie de droit divin : de la personne du roi dépendent les honneurs, les charges et même les revenus des nobles qui font la majeure partie de la Cour.

Or son règne exceptionnellement long a permis à son fils aîné, le Dauphin, né en 1661, d'atteindre en 1711 un âge assez respectable – à une époque où l'on était « barbon » à quarante ans – pour que se soient nouées à la Cour de nombreuses « cabales » spéculant sur la succession du roi, et aussi sur celle du Dauphin.

En fait, chaque héritier présomptif a, bien avant la mort du « grand Dauphin », son propre parti : la « cabale de Meudon », résidence du Dauphin, s'attache à la fortune de celui-ci, tandis que d'autres misent depuis longtemps sur son fils Louis, duc de Bourgogne, né en 1682.

Dans ces conditions, l'événement, survenu le 16 avril 1711, met au désespoir les partisans de l'un, et comble les vœux des autres.

La situation de SaintSimon

Partisan du duc de Bourgogne, qu'il ne quitte pas d'une semelle pendant toute cette soirée, SaintSimon n'a jamais été dans les bonnes grâces du Dauphin, dont il n'a rien à espérer et qu'il poursuit d'une haine et d'un mépris tenaces. Aussi a-t-il accueilli cette mort avec une joie sans partage : « *Mon premier mouvement fut de m'informer à plus d'une fois, de ne croire qu'à peine au spectacle et aux paroles, ensuite de craindre trop peu de cause pour tant d'alarme, enfin de retour sur moi-même par la considération de la misère commune à tous les hommes, et que moi-même je me trouverais un jour aux portes de la mort. La joie, néanmoins, perçait à travers les réflexions momentanées de religion et d'humanité par lesquelles j'essayais de me rappeler ; ma délivrance particulière me semblait si grande et si inespérée, qu'il me semblait, avec une évidence encore plus parfaite que la vérité, que l'État gagnait tout en une telle perte. Parmi ces pensées, je sentais malgré moi un reste de crainte que le malade n'en réchappât, et j'en avais une extrême honte.* » (Mémoires)

Annexes

Annexe 1 : Portraits du Dauphin

L'épisode de la mort du Dauphin se termine par un long portrait contrasté du mort, suivi d'un « Portrait raccourci de Monseigneur » :

« Monseigneur était plutôt grand que petit, fort gros, mais sans être trop entassé, l'air fort haut et fort noble, sans rien de rude, et il aurait eu le visage fort agréable, si M. le prince de Conti le dernier mort ne lui avait cassé le nez par malheur en jouant, étant tous deux enfants. [...] Il tâtonnait toujours en marchant, et mettait le pied à deux fois : il avait toujours peur de tomber [...] De caractère, il n'en avait aucun; du sens assez, sans aucune sorte d'esprit [...] Doux par paresse et par une sorte de stupidité, dur au fond, avec un extérieur de bonté qui ne portait que sur des subalternes et sur des valets, et qui ne s'exprimait que par des questions basses; il était avec eux d'une familiarité prodigieuse, d'ailleurs insensible à la misère et à la douleur des autres, en cela peut-être plutôt en proie à l'incurie* et à l'imitation qu'à un mauvais naturel. »*

SaintSimon (Mémoires)

« Portrait raccourci de Monseigneur.

De ce long et curieux détail il résulte que Monseigneur était sans vice ni vertu, sans lumières ni connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir, très paresseux, sans imagination ni production, sans goût, sans choix, sans discernement, né pour l'ennui, qu'il communiquait aux autres, et pour être une boule roulante au hasard par l'impulsion d'autrui, opiniâtre et petit en tout à l'excès, [...] livré aux plus pernicieuses mains, incapable d'en sortir ni de s'en apercevoir, absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres, et que, sans avoir aucune volonté de mal faire, il eût été un roi pernicious*.* »

SaintSimon (Mémoires)

Annexe 2 : Les Obsèques de la Lionne

La femme du Lion³ mourut :
Aussitôt chacun accourut
Pour s'acquitter envers le Prince⁴
De certains compliments de consolation,
Qui sont surcroît d'affliction.
Il fit avertir sa province⁵
Que les obsèques se feraient
Un tel jour, en tel lieu; ses Prévôts⁶ y seraient

³ Depuis le Roman de Renart (rédigé de la fin du XII^e au XIV^e siècle), le lion est, dans la littérature française, le roi des animaux, conformément à une tradition qui remonte à l'Antiquité, et que des clercs comme l'humaniste Abstemius, à qui La Fontaine emprunte le sujet et même cette expression, ont transmise après la parenthèse du Moyen Âge, qui donna ce titre à l'ours. Mais la femme du roi n'est pas toujours, comme ici, la reine : ainsi la marquise de Maintenon, veuve de l'écrivain Scarron, et épousée en secret par Louis XIV en 1683, peu après la mort de la reine Marie-Thérèse.

⁴ Le prince est le « Premier » (latin *princeps*), c'est-à-dire le souverain ou un membre d'une famille souveraine.

⁵ Le mot « province » (du latin *provincia*, pays gouverné par Rome, qui a donné aussi « Provence »), a souvent au XVII^e siècle le sens de royaume, État.

⁶ Un prévôt est ici un grand officier chargé des cérémonies, comme le contexte l'indique suffisamment.

Pour régler la cérémonie,
Et pour placer la compagnie.
Jugez si chacun s'y trouva.
Le Prince aux cris s'abandonna,
Et tout son antre* en résonna.
Les Lions n'ont point d'autre temple.
On entendit à son exemple
Rugir en leurs patois⁷ messieurs les Courtisans.
Je définis la Cour* un pays où les gens,
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au Prince, ou s'ils ne peuvent l'être,

⁷ Le mot « patois », qui est au XVII^e siècle un terme de mépris pour désigner le « Langage corrompu et grossier tel que celui du menu peuple, des paysans et des enfants qui ne savent pas encore bien prononcer » (*Dictionnaire universel* de Furetière), s'applique à l'origine au langage des animaux, des êtres qui marchent sur des pattes.

Tâchent au moins de le paraître,
Peuple caméléon, peuple singe du maître;
On dirait qu'un esprit anime mille corps;
C'est bien là que les gens sont de simples ressorts⁸.
Pour revenir à notre affaire
Le Cerf ne pleura point, comment eût-il pu faire ?
Cette mort le vengeait; la Reine avait jadis
Étranglé sa femme et son fils.
Bref il ne pleura point. Un flatteur l'alla dire,
Et soutint qu'il l'avait vu rire.
La colère du Roi, comme dit Salomon⁹,
Est terrible¹⁰, et surtout celle du Roi Lion :

⁸ La Fontaine s'est, dans le même recueil, indigné de la théorie des « animaux-machines » exposée par Descartes dans le *Discours de la méthode*, V^{ème} partie, qui leur refuse sentiment et conscience :

« ... Ils disent donc,

Que la bête est une machine;

Qu'en elle tout se fait sans choix et par ressorts :

Nul sentiment, point d'âme, en elle tout est corps.

Telle est la montre qui chemine,

À pas toujours égaux, aveugle et sans dessein.»

(*Discours à Madame de la Sablière, Fables, IX*)

La Fontaine, comme toujours, joue à la fois sur le registre humain (femme, Roi, Prince, Province, Prévôts) et sur le registre animal (cf. aussi l'« antre »).

⁹ Salomon : roi d'Israël (973-930 avant notre ère), dans le *Livre des Proverbes*, qui lui est attribué (ainsi que deux autres livres de la *Bible*, l'Écclésiaste et le *Cantique des Cantiques*) :

« *La fureur du roi est un messenger de mort,*

Et un homme sage doit l'apaiser »

(*Proverbes, XVI, 14, traduction de Louis Segond*)

¹⁰ Au XVII^e siècle, le mot a son sens étymologique très fort de « qui inspire la terreur ».

Mais ce Cerf n'avait pas accoutumé de lire.
Le Monarque¹¹ lui dit : Chétif¹² hôte des bois
Tu ris, tu ne suis pas ces gémissantes voix.
Nous n'appliquerons point sur tes membres ¹³profanes
Nos¹⁴ sacrés ongles; venez Loups,
Vengez la Reine, immolez¹⁵ tous
Ce traître à ses augustes¹⁶ mânes¹⁷.
Le Cerf reprit alors : Sire, le temps de pleurs
Est passé; la douleur est ici superflue.
Votre digne moitié couchée entre des fleurs,
Tout près d'ici m'est apparue;
Et je l'ai d'abord reconnue.
Ami, m'a-t-elle dit, garde que ce convoi,

¹¹ Montesquieu distinguera trois formes de gouvernement, selon le degré de liberté qui est laissé aux citoyens :

1) Le gouvernement républicain, qui peut prendre deux formes :

- la démocratie, ou régime populaire, où tous participent au pouvoir : c'est celui qui assure le plus de liberté.

- Le gouvernement aristocratique, qui est un régime où le pouvoir est détenu par un petit nombre de citoyens;

2) Le gouvernement monarchique, où le pouvoir appartient à un seul homme, mais tempéré par des contre-pouvoirs (assemblées, lois...);

3) Le despotique, où le pouvoir du prince est sans limites.

¹² Du latin *captivus*, captif, il a tiré le sens de faible, mais aussi, dans la langue populaire (« chiti »), celui de méchant.

¹³ Du latin *pro* : devant, et *fanum* : temple.

Qui est étranger à la religion, et par extension à une association quelconque, à un art, etc.

La personne du Roi, sous l'Ancien Régime, est sacrée, ce qui n'est nullement le cas de ses sujets. Et le Cerf, qui s'est mis en effet au ban de la Cour, l'a également, par son rire, « profanée ».

¹⁴ Nous... nos : c'est le « pluriel de majesté ».

¹⁵ Immoler, c'est offrir en sacrifice aux dieux un animal ou un être humain.

Le « Roi Lion » (ou La Fontaine) file la métaphore : sa personne étant sacrée (la monarchie de droit divin s'est aussi établie chez les animaux, cf. « nos sacrés ongles »), la Reine participe de ce caractère, et il faut offrir une victime à ses « mânes » pour les apaiser.

¹⁶ Dignes de respect.

¹⁷ Les mânes sont les âmes des morts, que les Romains honoraient d'un culte, comme des divinités.

Quand je vais chez les Dieux, ne t'oblige à des larmes.
Aux Champs Élysiens¹⁸ j'ai goûté mille charmes,
Conversant avec ceux qui sont saints¹⁹ comme moi.
Laisse agir quelque temps le désespoir du Roi.
J'y prends plaisir. À peine on eût ouï la chose,
Qu'on se mit à crier miracle, apothéose²⁰.
Le Cerf eut un présent, bien loin d'être puni.
Amusez les Rois par des songes,
Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges,
Quelque indignation dont leur cœur est rempli,
Ils goberont l'appât²¹, vous serez leur ami.

La Fontaine (*Fables*, VIII, 14 – 1685)

¹⁸ **Enfers, Champs Élysées ou Élysée** : Les Enfers sont primitivement le lieu souterrain où se retrouvent les ombres impalpables des défunts. Plus tard, on y distinguera les Champs Élysées, séjour souterrain des héros et des hommes vertueux qui y mènent une existence heureuse, mais sans autres événements que la visite de certains vivants, tandis que le Tartare sera réservé à ceux qui sont insulté les dieux.

Comme souvent chez La Fontaine, l'image de l'Élysée est contaminée par celle du Paradis chrétien, où il ne peut décentement envoyer la Lionne, même « sainte » vers 47).

¹⁹ Sainteté : Un saint est une personne qui vit selon la loi divine. Pour la *Bible*, le peuple juif est le Peuple Saint parce que c'est à lui que Dieu a révélé sa loi dans le *Décalogue*. L'Église catholique proclame la sainteté de certaines personnes à l'issue d'un procès de canonisation, et leur voue un culte. Le fabuliste mélange allègrement les croyances !

²⁰ À Rome, les empereurs romains et les héros étaient déifiés après leur mort : c'était leur « apothéose ». Retour à l'Antiquité païenne.

^{21U} Un « appât » est la nourriture placée dans un piège ou au bout d'une ligne pour attirer une proie. Mais le verbe « gober », avaler tout rond, fait plutôt penser au poisson : voici les rois soudain déçus !

Travaux proposés

Travaux écrits

1. Étude de phrases

Vous mettrez en évidence par le procédé utilisé dans l'hypertexte pour analyser la syntaxe d'une phrase, la construction des phrases les plus longues.

2. Commentaire composé de *La mort du Dauphin*, lignes 1 à 16 : « aussi aisé à remarquer que les sanglots. »

3. Commentaire composé de la fable *Les Obsèques de la Lionne* sous forme de plan détaillé.

Groupements de textes

Le compte rendu historique

- *La conquête de Constantinople* (Villehardouin)
- *La mort du Grand Dauphin* (Saint-Simon)
- *Le passage du Rhin* (Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, Ch. X, « Toutes les places qui bordent le Rhin se rendirent... »)
- *La prise de la Bastille* (Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Tome 1, livre 1, ch. 7)
- *Récits des temps mérovingiens* (Augustin Thierry, les trois derniers paragraphes du *Premier récit*).

Axes de lecture

Les techniques de récit (chronologie ou non, lexique, ton, message explicite ou implicite).
La part des faits et celle des mentalités.
Le problème de l'objectivité. L'histoire est-elle une science ?

Littérature et témoignage

- *La Conquête de Constantinople* (Villehardouin)
- *La Mort et le Bûcheron* (La Fontaine)
- *Le supplice de la Brinvilliers* (Madame de Sévigné)
- *Lettre du 18 mars 1678* "
- *La mort du Dauphin* (Saint-Simon)
- *Liberté* (Éluard)
- *À Siegmaringen* (Céline, *D'un Château l'autre* : « Ceci dit, Bichelonne s'assoit... » à « – Certainement, Monsieur le Président ! »)

Axes de lecture

Entre les *Chroniques* destinées parfois à se justifier et la littérature engagée, le témoignage de l'écrivain sur son temps peut apparaître comme par inadvertance (La Fontaine), être destiné à l'origine à un public très restreint (Mme de Sévigné) ou encore être l'occasion de se camper devant l'histoire (Saint-Simon), ou d'en montrer les aspects dérisoires (Céline), etc.
À l'occasion de ces lectures, on s'efforcera de dégager les caractéristiques du genre littéraire que chacune met en œuvre.

Notes

Antre : caverne, refuge de bêtes féroces.

Aura : « sorte d'auréole visible aux seuls initiés dans les sciences occultes // Fig. Atmosphère immatérielle qui enveloppe certains êtres » (Petit Larousse)

Bâtard : l'on n'admettait pas, alors, que des enfants naissent en dehors du mariage ; le soin que Louis XIV prenait des siens indignait particulièrement Saint-Simon.

François-Louis de Conti (1664-1709) : élu roi de Pologne en 1697, il ne prit jamais possession de son trône. Les Conti étaient la branche cadette des Bourbon-Condé, donc apparentés au roi.

Incurie : du latin *in* (privatif) et *cura* (soin); négligence.

Ligue : le parti catholique, fondé en 1576, qui s'est opposé au roi pendant les guerres de religion auxquelles Henri IV mit fin.

Louis XIII (1601-1643) : fils de Henri IV, roi de France à partir de 1610. Aidé par le cardinal de Richelieu, il ruina le parti protestant mais maintint la liberté religieuse assurée par l'Édit de Nantes, abassa la noblesse, et lutta contre la Maison d'Autriche. À sa mort, la régence fut assurée par sa femme, Anne d'Autriche.

Louis XIV (1638-1715) : Roi de France à partir de 1643, il prend les affaires en main en 1660, après la régence de sa mère, Anne d'Autriche.

Son règne est marqué, à l'extérieur, par des guerres incessantes qui agrandissent le royaume de plusieurs provinces (Artois et Roussillon - 1659, Flandres - 1668, Franche-Comté - 1678), portent sur le trône d'Espagne son petit-fils Philippe, mais finissent par mettre à mal ses finances.

Sur le plan économique, sous l'impulsion de son ministre Colbert, le commerce et l'industrie sont encouragés et étroitement dirigés, enfin l'agriculture est protégée.

La même volonté de tout régenter conduira Louis XIV, sur la fin de son règne, à une intolérance croissante : persécution des jansénistes et des protestants : la Révocation de l'Édit de Nantes (1685) est suivie de persécutions et de l'exil des victimes vers l'Angleterre, les Pays-Bas, et la Prusse, où elles feront la fortune de Berlin.

Mais le règne de Louis XIV marque surtout l'apogée de la monarchie française : il poursuit la centralisation entreprise de longue date par ses prédécesseurs, utilise la cour, et les honneurs et pensions qu'elle dispense, comme un moyen de domestiquer la noblesse, et réduit à l'obéissance les parlements de Paris et de province.

Enfin la puissance française s'affirme aussi dans le domaine des arts et des lettres, que Louis XIV protège.

Louis XV (1715-1774) : C'est l'arrière-petit-fils de Louis XIV*.

Il est âgé de cinq ans lorsqu'il monte sur le trône, en 1715, et le gouvernement est confié à Philippe d'Orléans, qui assure d'abord la Régence (1715-1723). D'autres ministres lui succèdent, et ce n'est qu'à partir de 1748 que Louis XV gouverne personnellement.

Opiniâtre : entêté, obstiné, qui tient à ses opinions.

Pernicieux : dangereux, nuisible.

Philippe d'Orléans : fils de Philippe, frère de Louis XIV, il devint à la mort du roi le Régent, c'est-à-dire qu'il fut chargé de gouverner la France jusqu'à ce que Louis XV ait atteint sa majorité.

Princes (les deux) : Il s'agit de deux des fils du Dauphin, qui, « ayant chacun sa princesse à son côté, s'assirent sur un même canapé près des fenêtres [que l'on venait d'ouvrir], le dos à la galerie » :

– l'aîné, duc de Bourgogne (qui sera le nouveau dauphin)

– et le cadet, duc de Berry.

Le puîné est devenu roi d'Espagne, en 1700, sous le nom de Philippe V. C'est l'ancêtre de l'actuel roi d'Espagne.

Salle : salon ; Saint-Simon désigne aussi par ce terme (alors récent, de l'italien *salone*, grande salle) la pièce où se tiennent les deux princes*, et d'où part le « travelling » sur les personnages.

Titres de noblesse : Ils ont une énorme importance aux yeux de Saint-Simon.

Origines féodales

On s'en tiendra aux titres les plus courants.

Le prince est le « Premier » (latin *princeps*), c'est-à-dire souverain ou membre d'une famille souveraine.

Les marquis, tenant en fief une « marche », ou province frontière, venaient après les ducs (latin *dux*, chef), et avant les comtes ou compagnons du roi (latin *comites*, compagnons).

Le mot baron (du francique *baro*, homme libre) a désigné d'abord les seigneurs relevant directement du roi. Il s'est ensuite étendu aux vassaux directs **des plus puissants de ceux-ci**.

Fin de l'Ancien Régime

La monarchie française ayant pris l'habitude de distribuer ces titres ou de les vendre, ils perdirent leur signification originelle : c'est l'ancienneté du titre qui fit sa valeur. On se mit à compter les « quartiers de noblesse », c'est-à-dire le nombre d'ascendants nobles.

Après la Révolution

Abolie par la Révolution, la noblesse est rétablie par Napoléon, qui restaure les principaux titres, sauf celui de marquis, souvent donné comme « titre de courtoisie » à des gens de petite noblesse et devenu ridicule depuis Molière.

La « noblesse d'Empire » est organisée militairement par Napoléon, selon une stricte hiérarchie : ducs, comtes et barons.

Des titres seront ainsi distribués jusqu'à 1870. Depuis, le seul moyen de s'anoblir en France est de racheter un titre existant, ou d'accoler un titre d'une famille éteinte, comme le fit le grand-père de Valéry Giscard... d'Estaing.

Vidame : au Moyen Âge, représentant de l'évêque, et chef de son armée. Il s'agit donc d'un titre ancien, qui aura bientôt, de ce fait, plus de prestige que certains titres de ducs ou de marquis. Au XX^e siècle, le baron de Charlus, personnage de *À la Recherche du temps perdu*, de Marcel Proust, tirera grande vanité de son titre de « vidame de Chartres ».

Problèmes de méthode

1. Importance de l'appareil historique.

Nous ne reviendrons pas sur cette caractéristique des *Mémoires*, déjà développé à propos d'autres textes : il est évident que cet extrait, étudié « dans sa clôture » c'est-à-dire par les seules méthodes d'approches internes, serait inintelligible, ou que du moins les principaux enjeux échapperaient au lecteur.

2. Problèmes posés par le lexique.

Dès que l'emploi d'un mot surprend, et surtout s'il fait image, on ne peut s'en remettre, pour le comprendre, au simple bon sens ou à son intuition. Exemple fourni jadis par un inspecteur général : un professeur déploie des trésors d'ingéniosité pour expliquer le vers d'Éluard :

« *Ma femme aux genoux couronnés* »

Littré dit : « *Terme de vétérinaire*. Cheval couronné, cheval qui, à l'un des genoux ou à chaque genou, a une place circulaire dépouillée de poils, ce qui provient d'une chute. » Naguère, les fillettes portant « cotillon court » (bien plus que celui de la laitière), et les jeunes garçons en culotte courte jusqu'à la puberté, où un pantalon de golf genre « Tintin » assurait la transition, avaient souvent « les genoux couronnés », c'est-à-dire marqués d'une plaie, par suite d'une chute, et l'expression était d'un usage courant.

Il ne faut pas hésiter à recourir aux dictionnaires de la langue (*Littré* pour les textes anciens (jusqu'au XIX^e siècle) – en particulier pour ses étymologies hasardeuses, voir celle de « blesser » : « *du moyen allemand rapiécer* » pour les « *souliers blessés* » de Rimbaud – , *Robert* pour les anciens et les modernes). L'exemple du mot « ramassée » dans « *une nuit si ramassée* » le montre bien. La première interprétation qui vient à l'esprit peut être : « où sont rassemblés (amassés) tant d'acteurs et d'événements ». Mais le recours au Littré fait découvrir un sens beaucoup plus évident, celui du cheval qui « se ramasse », c'est-à-dire bande ses muscles et rassemble ses forces avant de sauter ; car cette nuit représente, pour Saint-Simon et tous les participants, un saut dans l'inconnu, d'où dépendra leur fortune. Ce sens est d'autant plus clair, pour un lecteur assidu des *Mémoires*, que l'odeur de crottin y imprègne la cour (et le monde) de Louis XIV comme celle des dérivés du pétrole embaume le nôtre.

3. L'étude du rythme, dans un texte de prose.

Il est permis de s'interroger sur la légitimité de l'analyse du rythme que nous proposons ici, car enfin, Saint-Simon n'est pas un poète ? Ne pourrait-on pas se livrer à la même démonstration à propos de n'importe quel texte ?

Il est vrai que bien des pages de ses *Mémoires* se prêtent à cet exercice, mais ce trait nous paraît justement caractéristique du style de Saint-Simon, chaque fois qu'il se fait lyrique. On pourrait sans doute en dire autant de bien des grands prosateurs, à commencer par Chateaubriand, dont le texte *Dandys* ici étudié ne peut pourtant pas être soumis à pareil traitement, de même que certains textes simplement malicieux de notre duc.